

Le FIL

de Solidarité Paysans en Franche-Comté

N° 19

Juillet 2025

ÉDITO

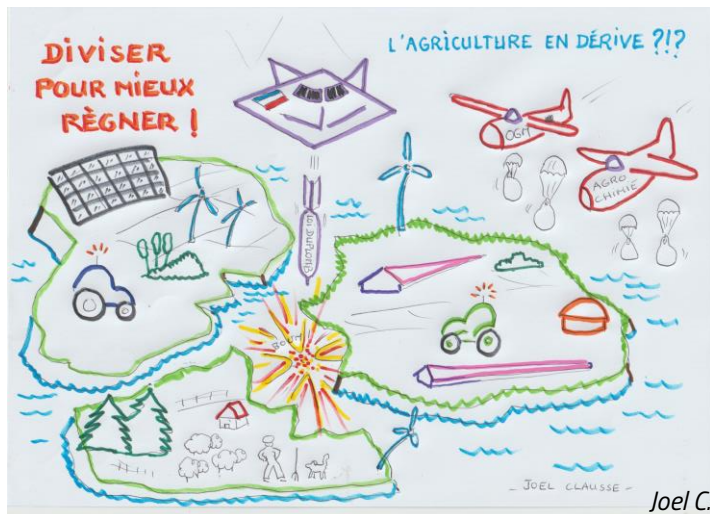
L'été rime pour un grand nombre avec vacances, dépaysement, repos...

Alors que vous lirez ces quelques lignes (si vous en avez le temps), l'été bat son plein mais le travail ne manque pas dans les fermes, avec son lot d'inquiétudes quant à la météo, la qualité et la quantité des récoltes...

De saison en saison, d'année en année, **l'inquiétude grandit dans le monde agricole**. La diminution du nombre de paysans se poursuit (200 fermes disparaissent chaque année en France) tandis que **le nombre d'appels auprès de notre réseau augmente**.

Pour répondre à la colère paysanne, une proposition de loi prétend répondre aux préoccupations des agriculteurs, alors qu'elle ignore en réalité les causes structurelles de la crise agricole : l'instabilité des revenus et l'injuste répartition de la valeur dans les filières, l'absence d'accompagnement à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique. **Visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur cette loi va avoir pour conséquence de favoriser des modèles industriels coûteux et polluants**. Des mesures portées au détriment d'une agriculture résiliente et respectueuse de l'environnement, pourtant nécessaire et souhaitée par 85% des agriculteurs. Et comment ne pas s'indigner face aux effets toxiques sur la santé physique et mentale, au-delà du coût qu'ils génèrent ?!

À plus court terme, on constate que les mesures proposées pour soutenir les agriculteurs et agricultrices les plus en difficulté peinent à se mettre en place efficacement : le plus souvent les banques refusent de s'engager dans le dispositif de *prêts de consolidation*, les critères d'attribution excluant



des aides sont nombreux (attestation comptable signée par un centre de comptabilité obligatoire, refus de certaines aides pour les agriculteur-ices en redressement judiciaire ou en période d'observation, aggravation possible des mécanismes de radiation du RSA, critères excluant d'accès au dispositif AREA (aide à la relance des exploitations agricoles), ...

En revanche **l'aide au répit, ainsi que l'aide au répit administratif, sont une bouffée d'oxygène** pour permettre la prise de recul et éviter l'épuisement.

Le constat posé, il faut **chercher ensemble des solutions**. La force de la solidarité est de ne jamais se résigner, de vivre au quotidien les petits gestes qui inspirent un nouvel espoir avec tous ceux qui cherchent d'autres valeurs que celles qui dominent notre monde.

L'analyse collective des situations rencontrées, des mécanismes excluant et de l'environnement des exploitations sont le moyen collectif indispensable de défense et de lutte contre les causes et les conséquences de la fragilisation des paysans et paysannes. Elle nous engage à prendre des mesures face à la détresse des paysans afin de leur permettre la **réappropriation de leurs droits**.

Il nous faut donc résister, influencer, tracer d'autres chemins mettant en valeur les potentiels individuels et collectifs pour aller vers **plus d'autonomie et de reconnaissance**.

Marie-Andrée B, SP39

PROCHAINES DATES CLÉS :

- 20 Septembre : fin de la période de modification des déclarations PAC
- Octobre : prise en charge partielle de cotisations MSA
- 15 octobre : date limite de paiement de la TFNB
- 30 novembre : Envoi des justificatifs d'assurance récolte à la DDT

ACTUALITÉS NATIONALES

Agrivoltaïsme : prudence !



La loi de 2023 est venue encadrer les projets d'**agrivoltaïsme**, c'est-à-dire d'installation de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles, lorsque cela « *peut contribuer à l'installation, au maintien ou développement d'une production agricole* ».

De plus en plus de paysans sont démarchés par les promoteurs pour ce genre d'installation. Encore faut-il mesurer les avantages et les risques à court, moyen et long terme : **est-ce que ces installations fragilisent l'autonomie des paysans ?**

Solidarité Paysans National s'est penché sur la question, et nous avons glissé dans ce numéro du Fil la communication publiée suite à cette réflexion.

On vous encourage fortement à la lire et la diffuser !

Un nouveau dispositif : l'Aide au Répit Administratif !

Lancée en 2024 par la MSA et arrivée progressivement dans les territoires, l'Aide au Répit Administratif est un dispositif de soutien aux exploitants en situation de décrochage administratif, mis en place à la suite d'un diagnostic social réalisé par un·e assistant·e social·e ayant identifié un **risque d'épuisement professionnel**. La MSA prend en charge jusqu'à 1500€ de prestation auprès des agriculteurs pour travailler avec eux à leur paperasse.

Dans le cadre de ses accompagnements, Solidarité Paysans a une longue expérience de soutien aux démarches administratives des paysan·nes, et toutes les associations SP de BFC sont entrées dans le dispositif, qui est un outil supplémentaire pour accompagner les agriculteurs en difficulté, et valorise le travail que les bénévoles faisaient déjà.

Fin 2024, la MSA FC et SP 39 ont signé une charte d'intervention pour l'aide au répit administratif pour les agriculteurs en difficulté. Cette charte reprend les principes qui font le socle éthique de SP : confidentialité, neutralité, compréhension et sensibilité à la situation sociale... et s'appuie sur une démarche progressive, prévoyant une analyse individualisée, un plan d'accompagnement sur mesure, le tout se concluant par un bilan d'intervention et un questionnaire de satisfaction.

Le paysan, SP et le travailleur social qui prescrit l'ARA s'engagent à trois dans ce dispositif, après avoir identifié les besoins des personnes. sur **diverses thématiques : secrétariat administratif** (gestion des factures, tri, classement des documents) ; les **obligations réglementaires** (registre d'élevage, mouvement du cheptel, dossier prise en charge de cotisations MSA) ; ou encore **soutien au numérique**.

Cela permet ensuite de mettre en place des méthodologies de travail, de classement, de prioriser certaines tâches administratives, avec la nécessité de **régularité** dans ce travail, que ce soit les RDV d'accompagnements, ou le travail administratif du paysan en autonomie.

Car c'est là que l'ARA est la plus pertinente : permettre de **redonner de l'autonomie aux personnes**, pour que la paperasse ne soit plus un poids ; certes les travaux des champs, des vignes, la traite, le soin aux animaux, sont le cœur de la vie d'une ferme, et ne peuvent être reportés. Mais l'administratif est devenu une partie à part entière du quotidien d'une exploitation, et doit être fait avec régularité.

L'ARA a été renouvelée en 2025, et bien que son fonctionnement doit encore être précisé avec l'usage, nos bénévoles s'en saisissent pour accompagner les paysan·nes en besoin vers l'autonomie administrative !

Jean B et Baptiste D, SP39

ACTUALITÉS NATIONALES

Plan stratégique pluriannuel : de quoi on parle ?

Tout commence par ZEvent, marathon caritatif en ligne sur 3 jours où les participants diffusent du contenu et encouragent les spectateurs à se mobiliser pour une cause commune.

L'édition 2024 a permis de récolter 10 millions qui sont reversés à **cinq associations de lutte contre la précarité**, dont Solidarité Paysans National.

Ces dons sont centralisés par la Fondation de France qui veille à leur utilisation selon certaines règles.

Plan stratégique : Pour ce faire, nous avons été accompagnés par deux intervenantes extérieures pour co-construire le plan sur 5 ans avec tout le réseau.

Le but est d'assurer la possibilité au plus grand nombre de personnes de participer à l'élaboration de cette stratégie.

Objectifs : Consolider l'existant et développer de nouvelles actions stratégiques pour le réseau national.

Méthodologie

- Travail d'enquête dans les départements : 160 personnes ont participé au questionnaire
- Séminaire des 20 porte-parole pendant 2 jours d'intelligence collective à Paris (les cerveaux ont fusé !)
- 200 retours suite à la 1ère version
- 3 réunions des porte-parole en visio pour bonifier et chiffrer le projet
- Restitution en AG



Résultat : 5 Axes qui se déclinent en 19 objectifs et 83 actions

1. Assurer un accompagnement et une défense de qualité
2. Développer la communication externe et plaidoyer
3. Faire de la cohésion interne un accélérateur de développement du réseau
4. Développer les ressources humaines
5. Sécuriser les moyens financiers

Comme il y a eu plus de propositions que de montant financier, il a fallu faire des arbitrages.

Mise en œuvre : Appel à candidature annuel auprès de toutes les associations locales et nationales : chaque association présente ce qu'elle envisage de faire sur l'année par rapport au plan stratégique et sollicite les financements selon les modalités prévues.

Babeth R, SP70

Les normes en agriculture, un débat faussé

Les débats autour du projet de loi annoncé comme destiné à « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », aussi appelée loi *Duplomb*, continue d'entretenir de fausses propositions pour résoudre la crise agricole : ré-autoriser certains pesticides, déplacer les contraintes pour l'augmentation de la taille d'exploitation (par exemple passer de 40 000 à 85 000 volailles), faciliter les méga-

bassines, ou réduire le rôle de l'ANSES qui est chargée d'évaluer et d'autoriser la mise sur le marché des pesticides...

Derrière ces propositions de loi, est avancée l'idée que la France va trop loin dans l'élaboration de normes dans l'agriculture accentuant les difficultés des paysans.

ACTUALITÉS NATIONALES

Si jusque dans le début des années 2010, la France allait plus loin dans la surtransposition de normes européennes (c'est-à-dire plus exigeante), ce n'est plus le cas. Et par exemple, concernant les pesticides, la France est loin d'être le pays où il y a le plus de produits interdits. Pourtant dans ces mêmes années, avec les pays européens, nous sommes passés d'un excédent commercial agroalimentaire à un déficit.

En parallèle certaines filières (comté, poulet de Bresse...), et AOP en général, ont compris que par leurs propres normes, elles protègent qualité des produits et revenus des producteurs. Cela n'empêche pas de se poser la question de comment faire mieux encore, en particulier.

dans la protection des personnes et de l'environnement.

De plus, **la levée des contraintes affichées dans le projet de loi ne concernera qu'un faible pourcentage d'agriculteurs**. Le débat fait l'impasse sur de nouvelles normes plus insidieuses, comme la facturation électronique qui devient obligatoire pour tous entre 2026 et 2027. Cela va poser de nouvelles difficultés pour un certain nombre de personnes accompagnées, qui pourraient reperdre de l'autonomie avec l'obligation de faire faire cette facturation par un prestataire extérieur.

Jean-Claude C, SP39

Retour de l'AG nationale de Solidarité Paysans à Saint-Denis-d'Orques les 25 et 26 juin

Arrivés dans la Sarthe le mardi soir à 23h sur place, Noël et moi avons été chaleureusement accueillis par Marie-Andrée et quelques salariés du national.

Le matin autour du petit déjeuner ont eu lieu les premiers échanges avec les bénévoles venus d'un peu partout, et aussi dans la bonne humeur les premiers accrochages sur la façon de procéder dans nos accompagnements !

À 10h 30, la centaine de participants faisait silence pour écouter notre présidente ouvrir cette AG, qui pour la première fois depuis 7 ans ne se tenait pas à Bagnolet. Après les mots de bienvenue du jeune président de la Sarthe, producteur de lait, viande et céréales bio en GAEC avec son épouse, nous avons écouté le rapport d'activité - ou plus exactement des focus sur quelques-unes des nombreuses activités - de l'association nationale.

Suite à cela est venu le temps des questions, celui des réponses puis à nouveau des questions, les mêmes parfois, reformulées différemment, et en face la grande patience des membres du bureau, toujours prêts à réexpliquer jusqu'au bout afin de garantir la cohésion du groupe.

L'après-midi a été l'occasion de poursuivre la lecture des rapports et de travailler en groupe sur la question de nos relations dans nos régions avec les associations *Réagir* (il n'en existe pas dans le Jura, mais la Chambre d'agriculture a embauché depuis mars un coach pour prendre en charge des paysans en difficulté).



Le lendemain nous avons travaillé en groupes pour s'approprier le **plan pluriannuel** établi par des équipes de travail d'un peu toutes les régions, et qui fait suite aux dons issus du ZEvent qui seront versés par l'intermédiaire de la fondation de France à Solidarité Paysans. Ce plan a été adopté à l'unanimité par l'AG, ce qui constitue un soulagement après les nombreux débats nécessaires à son élaboration. Puis nous avons achevé nos travaux par la lecture et l'approbation des derniers rapports.

Une bonne journée et demi de **travail**, et de **rencontres**, entrecoupée de bons repas dans la **convivialité**, et agrémentée également par une très jolie prestation poétique et théâtrale. Ce spectacle a été produit par deux paysannes, d'un groupe de six agricultrices qui ont été en difficulté, et qui ont relevé le défi de se mettre en scène pour reprendre confiance en elles. Bravo et merci à elles. Quel magnifique exemple pour Solidarité Paysans que ces femmes debout et fières osant affronter les regards.

Dom B, SP39

TÉMOIGNAGES

On peut aller bien en bio

« Notre ferme est en bio depuis plus de 20ans et répond pleinement à mes attentes tant économiques que sociétales. Passer en bio demande d'être en phase avec la terre, les animaux, la nature et bien comprendre comment tout cela fonctionne : **être éleveur plutôt que producteur et se réapproprier l'agronomie.**

Sur notre ferme, j'ai mis en place un système d'élevage alliant complémentarité avec les cultures et entre espèces d'animaux. L'autonomie alimentaire pour les animaux permet de ne pas être dépendant d'achats extérieurs.

Le passage en bio a entraîné une baisse du volume de production, du chiffre d'affaires. Cette baisse est compensée par une économie de charges d'intrants. Sur le plan économique, le ratio EBE/chiffre d'affaires oscille entre 34 et 39%, 22 % en 2024.

Plutôt que de faire la course aux hectares, nous avons fait le choix des filières courtes pour maîtriser les débouchés de nos produits pour une partie de la production. En bio, c'est moins de stress, les animaux sont moins productifs mais plus résilients, et en cultures, pas de stress comme en conventionnel pour l'application des pesticides. **J'ai de belles conditions de travail qui me permettent de me libérer.**

Produire en bio donne du sens au métier de paysan, nourrir les gens avec des aliments de qualité. C'est produire sans trop d'impacts sur la nature, sur la biodiversité et sur la qualité de l'eau. À mon sens, on n'a pas le choix pour l'avenir. **Je suis heureux d'être paysan en bio.** »

Arnaud, propos recueillis par François D, SP70

Deux dispositifs de soutien aux agriculteurs accompagnés

Deux dispositifs de soutien aux agriculteurs, portés par des entreprises privées conscientes des enjeux de rémunération des agriculteur-ices, permettent de débloquent des fonds d'urgence, de 1500€, en cas de gros soucis financiers pour les familles agricoles accompagnées par Solidarité Paysans : C'est Qui le Patron, que vous retrouvez sur vos briques de lait entre autre, e LOLAnge, fonds de dotation de la chaîne de boulangeries Ange.

Chacun de ces dispositifs permet de soutenir une soixantaine de familles par an, et notamment dans notre région.

« Cette aide nous a permis de régler les factures internet de nos enfants, étudiants en CGEA au lycée agricole, et qu'ils continuent d'étudier en de bonnes conditions. Merci. »

« Les fonds m'ont aidée à réparer mon véhicule en panne, sans cet argent j'étais sans voiture pour aller travailler sur mon exploitation. Celui-ci m'est indispensable pour tracter ma tonne à eau, remorque ou autre, quand mes brebis sont dans les pâtures. J'ai également utilisé cet argent pour des produits de soins indispensables pour le bien être de mes animaux. Je remercie infiniment les personnes à l'origine de ce soutien pour leur geste. Je remercie également Solidarité Paysans, qui m'a épaulée pour ce dossier. Encore mille mercis »



Propos recueillis par Claude L et Nelly F, SP70

Solidarité Paysans dans le Jura

Le réseau Biocoop, un soutien qui dure

Depuis 3 ans, le magasin Biocoop de Lons-le-Saunier, la SCOP En Vie Bio, soutient Solidarité Paysans Jura avec un don généreux : tous les 5 euros cagnottés sur les cartes de fidélité des clients, le magasin fait un don d'1 euro. Cette année, 4 associations ont été choisies par les salariés de la Biocoop (Jura Nature Environnement, Banque Alimentaire, Pôle Grands Prédateurs et SP Jura) et se sont partagées un chèque de 17 340€.

Merci à toute la SCOP pour ce soutien, qui nous permet de continuer notre action !

De plus, en 2025, c'est Solidarité Paysans, au niveau national, qui bénéficie de l'arrondi militant mis en place par le réseau Biocoop : dans les magasins partenaires, il est proposé aux clients d'arrondir leur note, et la différence sera reversée à SP national, puis partagée entre toutes les associations du réseau.

Les bénévoles de SP Jura se mobilisent tout l'été dans les différentes Biocoop du département pour faire la promo de l'association et de ce dispositif !

Baptiste D



La fondue annuelle, un beau moment d'unité

Solidarité, convivialité et plaisir étaient les maîtres mots de notre journée fondue. Elle a eu lieu le 18 janvier 2025, réunissant les bénévoles, les personnes accompagnées, les jardiniers et les administrateurs de l'association.

Dans une ambiance chaleureuse et détendue, chacun a pu partager un moment de répit et d'échange autour de ce plat traditionnel, symbole de partage.

La fondue, préparée avec soin, a ravi les papilles et contribué à renforcer les liens entre les participants.

Ce temps fort a été magnifié au dessert par Pascale Petitjean, chanteuse franc-comtoise, auteure et interprète de ses chansons, toutes basées sur nos valeurs humaines. Cela a ajouté une note d'émotion et de joie à ce moment collectif.

Cette rencontre illustre l'esprit d'unité et d'humanité qui anime l'association tout au long de l'année.

Merci à tous ceux qui ont préparé et participé à rendre cette journée parfaite.

Marie-Claude F



Solidarité Paysans dans le Jura

Un accompagnement vers plus d'autonomie

Cette année, pour le débat de notre AG, nous avons choisi de traiter du thème de l'autonomie en agriculture. Nous avons proposé à Pierre Bouveret, professeur au lycée agricole de Levier, d'animer une table ronde à laquelle participaient Armelle, maraîchère installée à Montain avec Arnaud, Alice, viticultrice récemment installée à Montigny-les-Arsures, et Antoine, installé seul sur une ferme à Comté au Fied, après deux expériences décevantes en GAEC.

Après avoir donné une définition possible de l'autonomie en Agriculture : « **Être autonome, c'est être en capacité de faire par soi-même. Il ne s'agit pas de s'isoler du monde ni de devenir spécialiste de tout, mais au contraire de rompre avec un sentiment de dépendance dans des domaines qui nous sont vitaux. L'autonomie se définit avant tout dans la capacité à se gouverner soi-même, c'est à dire à maîtriser le plus possible ses propres choix, à ne pas les subir** », Pierre a demandé aux invités de présenter leur exploitation et d'expliquer quels avaient été leurs choix pour être le plus autonome possible, sachant que de multiples options s'offrent en matière d'autonomie (technique, sociale, décisionnelle, économique, informationnelle, intergénérationnelle, ...).

Les échanges se sont poursuivis avec la salle, et Pierre nous a partagé son expérience pour amener ses élèves, futurs exploitants, vers un maximum d'autonomie. L'autonomie sera en effet déterminante dans la réussite de leurs projets. De même qu'elle est déterminante pour les personnes que nous accompagnons pour sortir de leurs difficultés. **En particulier l'autonomie décisionnelle, qui est la « capacité à identifier la nature des problèmes, à réagir et à trouver/chercher ses/des solutions ».**



Cette définition extraite de « L'Accompagnement des agriculteurs en difficultés par les associations du réseau Solidarité Paysans », nous devons toujours l'avoir à l'esprit car elle donne sens à notre démarche.

Nous ne devons jamais oublier que nous ne sommes pas là pour apporter des solutions. Notre rôle se limite à redonner suffisamment de confiance à la personne accompagnée pour qu'elle récupère le contrôle de sa situation et soit en mesure de décider ce qu'il convient qu'elle fasse pour se sortir des difficultés.

Lorsque j'accompagne, je redonne confiance ; lorsque je suis accompagné, je retrouve mon autonomie.

Dom B



Quelques changements dans l'équipe

Notre AG 2025 a vu quelques changements dans l'équipe de SP Jura : pour raisons personnelles, Régis Chamois et Jean-Paul Coulon ont souhaité quitter notre Conseil d'Administration. Par ailleurs, Gérard Aymonier reste au CA, mais a souhaité quitter sa fonction de Co-Président de l'association. Un grand merci à tous les trois pour tout ce que vous avez fait pour l'association au fil des ans !

Mais des départs, ça veut aussi dire des arrivées : Danielle Coulon et Jean Pernot, bénévoles depuis plusieurs années, font leur entrée au CA. Dominique Bouillet, déjà administrateur, prend quant à lui le poste de Co-Président : on vous souhaite tout de bon dans vos nouvelles fonctions !

Solidarité Paysans dans le Doubs

La maîtrise de ses coûts de production

L'après-midi de notre AG qui s'est tenue le 13 mars, après un repas organisé par les bénévoles, Franck Lavedrine de l'Institut de l'Elevage nous a présenté son intervention ***Maîtriser ses coûts de production pour être plus résilient sur les exploitations.***

Dans un premier temps, il a abordé la méthode du calcul de coût de production suivi de quelques éléments de conjoncture qui ont une incidence sur ce coût de production et, en dernier lieu, les principaux leviers d'action pour le diminuer et ainsi améliorer l'efficacité économique de l'exploitation.

5 types d'action sont identifiées :

- Améliorer la productivité ;
- Mieux gérer les intrants ;
- Modifier les pratiques d'élevage (diminuer le taux de renouvellement) ;
- Maîtriser les investissements ;
- 5ème et ultime action : changer de système.

Franck Lavedrine a fait une présentation très claire et a su répondre aux questions de la salle. Reste aux bénévoles de s'approprier cette approche dans l'accompagnement des exploitants.

Christian B



Le noyau dur du groupe se compose de 6 à 7 accompagnés. Nous nous réunissons chez l'exploitant qui a préalablement fixé la thématique comme par exemple la production fourragère, la gestion du salarié, un projet de bâtiment ou le changement climatique.

2 ou 3 bénévoles et l'animatrice accompagnent le groupe. Les rencontres se déroulent sur la journée, avec un repas partagé. **La convivialité est essentielle : c'est le ciment du groupe.**

Si des besoins d'apports techniques complémentaires sont identifiés par le groupe, nous allons chercher la ou les personnes ressources compétentes. Nous voulons éviter les apports descendants entre sachants et apprenants. Nous constatons avec plaisir que le groupe fonctionne en dehors des rencontres avec des contacts physiques ou téléphoniques fréquents entre les différents membres ! **Mettre en valeur la réussite des accompagnés contribue à inverser la spirale négative des difficultés** et redonne confiance dans un projet d'autonomisation des personnes.

Jean-Marie R



Groupe d'échange de pratiques : ça continue !

À Solidarité Paysans Doubs, un groupe technique d'échanges des pratiques a émergé après 2 années de tâtonnements et poursuit son évolution.

Ouverte à tous les accompagnés, la démarche tend à **valoriser et mutualiser les savoirs et savoir-faire des agriculteurs et agricultrices.** Notre volonté est de privilégier et partager les expertises et expériences heureuses ou malheureuses.

Solidarité Paysans dans le Doubs

Communication : on sort de l'ombre !

Une présence encore trop discrète

Malgré 30 ans d'engagement dans le Doubs, Solidarité Paysans reste peu connu. Trop d'agriculteurs ignorent notre existence, et trop d'acteurs du monde agricole ne pensent pas à nous orienter vers ceux en difficulté.

Résultat : les appels arrivent peu ou souvent trop tard.

En mai, une commission Communication a vu le jour avec six membres motivés : Christian B, Gérard G, Laurent G, Jean V, Sylvie J et Vanessa A. Leur but : mieux faire connaître notre action, créer des liens, et renforcer notre visibilité

Une stratégie en six axes

- Diffuser nos supports de communication (flyers, cartes, site internet).
- Tisser des liens avec les médias locaux (articles prévus dans *C'est à dire* cet été et *Le Doubs Agricole* en octobre et *La Terre de Chez Nous*).
- Mieux collaborer avec les acteurs techniques de terrain (vétérinaires, techniciens, contrôleurs laitiers,...), souvent en première ligne face à la détresse paysanne.
- Reprendre contact avec des banques et assurances (rendez-vous avec le GAN à venir).
- Se présenter aux établissements agricoles.
- Participer à des événements ruraux.

La suite ?

Un point d'étape aura lieu en septembre pour ajuster notre stratégie. Toute contribution est la bienvenue : idées, contacts, ou simple envie d'aider. **Parce qu'un réseau, ça se tisse ensemble, et que la solidarité, c'est d'abord une affaire de relations humaines.**

Bel été à toutes et tous !

Laurent G

Côté Salariées

Depuis le mois de janvier, Vanessa est arrivée dans l'équipe SP 25 et 70 pour remplacer Marion, en congé maternité de mi-mars à mi-septembre.

En 1/4 temps jusqu'en avril pour le tuilage avec Marion, Vanessa assure depuis à temps plein le poste de Marion jusqu'à son retour.

Vanessa, de formation psychologue, est particulièrement sensible au thème de la prévention et au monde rural et paysan.

« C'est une chance pour moi d'être intégrée dans ces équipes engagées et de pouvoir contribuer à des actions concrètes en faveur des acteur-ices du monde agricole. En dehors d'assurer la bonne marche de la vie associative et de faciliter au mieux la tâche des bénévoles, une de mes priorités et de prendre soin de ces accompagnants au grand cœur, qui se mobilisent sur des situations de souffrance et de détresse ».

Solidarité Paysans en Haute-Saône

Deux bénévoles tirent leur révérence : on leur laisse la parole

Après 41 ans de vie professionnelle consacrée à l'Education, j'ai pris ma retraite en 2017, à 63 ans. J'ai pu multiplier les engagements dans le bénévolat et dans différents secteurs. Avec SP, j'ai fait la rencontre de personnes absolument remarquables. Ces 7 années de bénévolat ont été d'une incroyable richesse, mais en 2025, ayant dépassé les 70 ans, j'ai décidé de prendre une autre voie, avec des activités plus personnelles.

C'est avec un pincement au cœur que je quitte ces « accompagnements », mais je suis profondément attaché à cette philosophie de vie, et resterai un fidèle donateur pour SP70.

*Très amicalement,
Yves Galmiche*

Quelques pensées.

Je vous ai quitté avec regret du fait de mon indisponibilité croissante ce qui ne m'empêchera de vous croiser en divers lieux avec grand plaisir.

J'ai apprécié votre désintéressement, votre sollicitude envers les autres dans notre société du MOI, et surtout l'engagement pour vous former afin d'être efficaces.



Sérieux conservé également à table !

Mes encouragements vous accompagnent.

*Bien amicalement,
Gérard Krattinger*

Solidarité Paysans en Haute-Saône

AG de SP70 à La Fabrique à Combeaufontaine

Cette année, notre AG a connu un format très épuré mais efficace.

Parmi la cinquantaine de personnes présentes, installées en table ronde, on dénombre les bénévoles adhérents, quelques accompagnés, les partenaires importants que sont les banques, les administrations, les élus des territoires, la presse locale et les collègues SP des départements voisins. Une belle assemblée, de l'écoute, des conversations positives, constructives.

Les jours suivants, l'ensemble de la presse locale a fait écho de l'existence de SP, de son action et aussi de sa fragilité économique. Les partenaires institutionnels participent mais avec réserves et retards. D'ailleurs, nous n'avons pas encore su mobiliser le mécénat auquel nous avons accès étant reconnu d'intérêt général.

Retenons que SP70, association encore juvénile, existe désormais dans le paysage haut-saônois. Preuve en est, l'augmentation d'appels émanant d'exploitations classiques.

L'après-midi, dans l'entre soi de la quinzaine de bénévoles, on s'est approprié la charte éthique version 2024 de Solidarité Paysans.

Exercice toujours nécessaire, échanger sur les notions de confidentialité, d'écoute, d'accompagnement, de défense, d'autonomie de décision, etc...

Animation remarquable et réussie par les salariées, Vanessa et Marion, en guise de passage de flambeau (temporaire ?).

Claude L

Le colloque régional de SP 2025 sera en Haute-Saône !

Chaque année, SP BFC organise un colloque. À tour de rôle, chaque association locale prend en charge l'organisation, occasion de recharger nos méninges paresseuses.

C'est au tour de la Haute-Saône de porter cet évènement : ce sera **le 4 décembre à l'amphi du Lycée Agricole Munier à Vesoul**. Une commission avec quelques membres motivés est déjà en action et a posé les objectifs suivants : amener une réflexion avec des jeunes sur les enjeux agricoles d'aujourd'hui, rendre davantage visible l'existence de SP 70 et prendre soin de nos liens partenariaux.

Si le titre n'est pas encore définitif, le thème choisi est « **Quelle agriculture, quels agriculteurs demain ?** ». Question à laquelle tenteront de répondre en amont plusieurs classes de jeunes en formation.

Il est certain que cette thématique est en toile de fond des itinéraires pédagogiques. L'intervenant, par ses travaux originaux et sa vision, ses analyses, répondra aux élèves et au public, et s'ensuivra une table ronde intégrant des professionnels et des politiques locaux.



Claude, Nelly et Didier

Solidarité Paysans en Bourgogne Franche-Comté

L'Assemblée Générale SP Bourgogne Franche-Comté s'est tenue à Chevigny-Saint-Sauveur le 11 Juin

En préambule, quelques chiffres mettant en relief l'activité de nos associations ont été présentés : 254 familles accompagnées dont 98 nouvelles, 128 bénévoles accompagnants pour 14000 heures d'accompagnements et 115000 km parcourus.

Nos 4 associations (Bourgogne, Jura, Haute-Saône et Doubs) peuvent s'appuyer sur une dynamique positive et une étroite collaboration entre les 3 nouveaux animatrices et animateur (Baptiste dans le Jura, Claire en Bourgogne et Vanessa en remplacement de Marion pour le Doubs et la Haute-Saône). Le turn-over n'a pas freiné la collaboration. Il n'est pas bon de travailler seuls ; les échanges et relectures en commun font grandir tout le réseau.

Solidarité Paysans en Bourgogne Franche-Comté

De nouvelles règles en matière de financement ont été imposées par le Conseil Régional, alors même que la structuration en région répondait à une de ses demandes. Nous poursuivons les échanges avec nos interlocuteurs pour débattre des nouvelles



règles d'attribution des subventions, avoir une lisibilité à moyen et long terme et assurer à minima le maintien des postes salariés. **Nous prenons conscience de notre fragilité potentielle, mais également de notre force. Celle-ci prend racine dans notre éthique et la volonté de redonner toute la dignité et le respect à tout accompagné dans la bienveillance et le non-jugement.**

Jean-Marie R, SP25

Réseau RARES : Première réunion sur l'agri-ruralité en Haute- Saône

Organisé par InPACT 70, à l'initiative de Terre de Liens, cette rencontre a permis de présenter le **réseau régional RARES** (Réseau des Accompagnateur.trices et des agriRuraux Engagé.eS) à tous les acteurs qui s'intéressent aux projets agriruraux, c'est-à-dire **les projets agricoles qui associent d'autres activités** : touristiques, artisanat, accueil pédagogique, ...

Tous ces acteurs intervenant de près ou de loin dans les projets d'installation agricole du département étaient réunis à Fougerolles, le 16 avril 2024. Ils ont pu démontrer leur niveau d'implication souhaitable dans le réseau.

Le secteur Nord du département, et plus précisément les Vosges Saônoises, a été ciblé car les structures d'exploitation ont **besoin de se diversifier et d'inventer de nouvelles formes d'agriculture** ; de plus le réseau RARES constitue une clé de réponse au renouvellement des générations agricoles, car comme nous le savons tous d'ici 10 ans, près de la moitié des agriculteur-ices prendront leur retraite, sans forcément de repreneurs.



SP70 est partenaire du réseau RARES, pour éviter à l'avenir le mal-être d'agriruraux qui ont manqué d'accompagnement pertinent pour la réalisation de leur projet.

Une réunion est programmée à l'automne pour repréciser les choses, et entendre le témoignage d'agriruraux qui se sont installés avec des projets qu'ils ont menés à bien, contre vents et marées.

Yves G, SP70

Des vacances dans le Jura pour se ressourcer ? Patrick vous accueille chez lui, sans chichis !

*Bien que ça remonte à une soixantaine d'années, je garde un très bon souvenir de ces quelques jours très particuliers passés en famille. Durant 3 années consécutives nous allions près de Vichy chez un copain d'armée de mon père. Ça durait 3 jours ce qui n'était pas très long finalement, vu que nous faisons l'aller et retour en Peugeot 403. Rien d'extraordinaire si ce n'est que nous partions en **VACANCES**, alors que mes parents éleveurs laitiers laissaient le troupeau à de parfaits novices. J'ai eu beaucoup de chance d'avoir vécu ces moments avec mes parents, mon frère et ma sœur. **Extraordinaire d'être en famille, et libre à l'heure de la traite du matin ou du soir.** Et ça n'empêchait pas d'être content de rentrer à la maison.*

*Les années ont passé. Mes parents ont toujours pris des vacances. J'en ai toujours ressenti une grande fierté mais surtout compris leur utilité. Ça n'a jamais été un problème de les remplacer pendant leur absence même si je détestais traire les vaches. **Et j'ai toujours été triste, pour ne pas dire plus, de voir des paysans et paysannes ne jamais partir en vacances.***

*Puis le troupeau a été vendu alors que je commençais ma carrière de conseiller agricole. Pendant un peu plus de 30 ans j'ai travaillé pour et avec des agriculteurs et agricultrices. J'ai toujours été ravi pour eux lorsqu'ils m'annonçaient qu'ils partaient en vacances. À l'inverse, que de déception et de sentiment d'injustice d'en connaître qui ne partaient pas en vacances, qu'elles qu'en soient les raisons. Aujourd'hui la retraite est toute proche. Le temps passé à travailler avec des paysans et paysannes est terminé. Mais il m'est possible de faire autre chose, toujours avec eux, de joindre l'utile à l'agréable. **Accueillir des personnes seules, des couples, ou des familles de paysans pour des vacances dans le Jura.** Particulièrement celles et ceux qui n'en n'ont jamais pris, qui n'en n'ont pas les moyens, qui en ont besoin et/ou qui ne sont pas du coin. Que vous soyez concernés directement ou indirectement merci de m'aider à concrétiser ce projet. Pour cela **vous pouvez me contacter au 06 72 67 87 05.** À bientôt.*

Patrick



PARLER DE SOLIDARITÉ PAYSANS AUTOUR DE VOUS

Nous vous rappelons que nous disposons de **plaquettes** pour présenter Solidarité Paysans, son action et le fonctionnement de l'accompagnement proposé.

N'hésitez pas à les donner aux personnes qui seraient en difficulté dans votre entourage ou à les déposer dans des lieux qui vous semblent adaptés (coop, cabinet de médecin, etc.).

VACANCES

Congés et permanences

Ce mois d'août, nos bureaux seront fermés le temps des congés de nos animateur-ices.

SP 39 : fermé du 1^{er} au 24 août

SP 25 et 70 : fermé du 2 au 20 août

Une permanence sera assurée par les bénévoles :

- Pour SP25 : 06 86 67 37 75
- Pour SP39 : 06 30 45 10 65
- Pour SP70 : 06 74 94 49 02

Transrural Initiatives a besoin de vous !

Magazine associatif et indépendant, explorant depuis 1993 le changement social à travers tous les sujets de la ruralité, a dans son dernier édito fait part de son **besoin de nouveaux abonnés** pour perdurer.

Leur regard sur la vie de nos campagnes est précieux, vous pouvez les soutenir ou vous abonner sur :

<https://www.transrural-initiatives.org/>



Dates à venir

SP Doubs :

- Septembre : CA de rentrée et pique-nique
- 9 septembre : Formation des nouveaux bénévoles (avec SP70)
- De l'été jusqu'à avril 2026 : présentation de l'association dans les Biocoop du Doubs

SP Jura :

- 7 septembre : Stand à Regain(s), la fête de la bio à Lons
- 14 septembre : Stand à la Fête de la Conf' aux Bouchoux
- 24 et 30 septembre : Formation des nouveaux bénévoles
- 8 octobre : Formation à la médiation

SP Haute-Saône :

- 3 septembre : CA de rentrée et formation interne (prise en main de l'Observatoire)
- 9 septembre : Formation des nouveaux bénévoles (avec SP25)
- 12 octobre : Stand à la Foire Saint-Bresson de Luxeuil

Pour toutes et tous de la Région :

- 4 décembre : Colloque SP régional à l'Agro-Campus de Vesoul
- Avec InPACT, sur 11 journées d'octobre à février : **Formation De l'idée au Projet**, pour affiner son projet d'installation

Avec le soutien de nos partenaires :

